CONVENTION NATIONALE.

ADRESSE
DE LA
SECTION DES LOMBARDS,
A LA CONVENTION NATIONALE,

L'an deuxième de la République française, une & indivisible,

Le 26 mai 1793;

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

CITOYENS-LÉGISLATEURS,

ANTÉRIEUREMENT au décret qui déclara la patrie en danger, la section des Lombards avoit déja cent de ses concitoyens dans les armées françaises. A l'époque où ce décret fut rendu, elle se leva toute en-

tière : de ſon ſein, ſortit un bataillon républicain, tout armé & équippé, avec deux pièces de canon & un drapeau portant pour deviſe : *Nous jurons de vaincre*, & ils ont vaincu ; ils ont enchaîné la victoire après eux, pluſieurs ſont morts aux champs de l'honneur : au 24 février, le décret qui ordonna la levée de trois cent mille hommes a paru, la ſection des Lombards a fourni ſon contingent ; enfin, la guerre la plus douloureuſe eſt celle de la Vendée. Nous avons verſé des larmes amères, à l'aſpect des Français armés contre des Français : après ce mouvement permis aux ames ſenſibles, ne ſongeant plus qu'aux dangers qui menacent nos frères des départemens, nous avons redoublé d'efforts, & bientôt nous nous ſommes trouvés en état de fournir à notre patrie de généreux défenſeurs.

Légiſlateurs, voilà trois cents braves Sans-Culottes, qui vaudront les trois cents Spartiates ; ils ſont brûlans de courage & de patriotiſme ; leurs ſeuls cris ſont, *qu'on les mène à l'ennemi.* Nous vous demandons que vous nous aidiez à ſatisfaire leur impatience. Le peu de temps que nous avons eu, nous a empêchés de recouvrer toutes les ſommes qui nous ſont néceſſaires pour remplir nos engagemens avec nos frères ; nous ſommes encore retardés par la difficulté d'achever leur armement : nous venons donc, Légiſlateurs, vous demander, ſur la reſponſabilité entière de la ſection des Lombards, la ſomme de cent vingt mille livres : nous vous le répétons, nous nous engageons tous pour l'acquittement de cette ſomme.

Légiſlateurs, nous n'avons plus qu'un mot à vous dire ; ce mot eſt le cri de la vérité & de tous les républicains ; que le calme exiſte au milieu de vous ;



donnez-nous des lois, & bientôt les rebelles ſeront forcés de rentrer dans le devoir ; la République, une & indiviſible, ſera conſolidée : alors les tyrans coaliſés seront trop heureux de nous demander la paix.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.

834